



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 4/2014

le 5 février 2014

**Concerne :**

Installation de panneaux photovoltaïques sur le collège des Mousquetaires - décompte final.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons le décompte final :

Crédit accordé par notre Conseil par le préavis municipal N°10/2012	Fr.	430'000.00
Montant des travaux exécutés	Fr.	431'374.01
Dépassement	Fr.	1'374.01

Le montant des travaux exécutés comprend l'impact financier du recours injustifié déposé par une société concurrente auprès du Tribunal administratif.

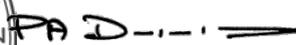
Productivité – rendement :

Le préavis relatif à l'installation mentionne une production moyenne annuelle de	kWh	117'000
La production effective entre janvier et septembre 2013 se chiffre à	kWh	113'445
La production pour les douze mois de 2013 devrait avoisiner	kWh	130'000
Rétribution à prix coûtant (production de janvier à septembre 2013) se chiffre à	Fr.	28'247.81

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 27 janvier 2014

ADM-1401-PAD-rc-CC-Comm 04-2014-Photovoltaïque-Mousquetaires.docx

